

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 41 (1896)
Heft: 6

Artikel: Exposition nationale suisse, Genève 1896
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des 3^e et 4^e régiments permit de tenir en échec les assaillants. Ceux-ci reçurent du reste d'un juge de camp l'ordre de se retirer sur la ligne de leurs avant-postes prématurément franchie.

Malheureusement, une partie des troupes du lieutenant-colonel Leupold ne respecta pas plus cet ordre qu'elle n'avait respecté ceux de la direction des manœuvres et du divisionnaire : tandis que les autres repassaient la Venoge, une subdivision conserva les deux rives du pont ! Cet acte regrettable, à première vue peut-être une peccadille, eut les conséquences les plus graves : car il fut facile au régiment Leupold, puisqu'il tenait les deux rives, de reprendre victorieusement l'offensive à 5 heures (c'est-à-dire quelques minutes après) et, après avoir traversé de nouveau la Venoge, soit à gué, soit surtout par le pont, d'escalader les pentes abruptes de Lussery, sous le feu plongeant des défenseurs. *(A suivre.)*

Exposition nationale suisse, Genève 1896.

L'exposition nationale, qui s'est ouverte le 1^{er} mai, conformément au programme convenu, malgré un ciel fort inclément, dépasse toutes les prévisions en beauté et en richesse. Jusqu'à présent elle a été très visitée et le succès paraît complet. Nous ne manquerons pas de parler à nos lecteurs du groupe 31, art militaire, dont les deux parties présentent des articles aussi intéressants qu'instructifs, dont quelques-uns très remarquables, dit-on. En attendant notons qu'elle a été l'occasion d'une séance du Congrès des sociétés suisses de géographie, le 25 mai, où il s'est dit des choses d'un haut intérêt.

Après MM. Dunant, conseiller d'Etat, Arthur de Claparède, président du Congrès, Bouthillier de Beaumont, le prince Roland Bonaparte, MM. les professeurs Forel, de Morges, Linder, de Bâle, Graf, de Berne, M. le colonel *Lochmann*, chef de l'arme du génie et du bureau topographique fédéral, a fait une communication sur la cartographie moderne suisse, qui a captivé l'auditoire. Il a montré par un lumineux exposé historique, appuyé de documents authentiques divers, qu'on peut dire que la cartographie moderne date seulement de 1837, époque où l'on commença les travaux de la carte Dufour, dont la première feuille fut publiée en 1845 et la dernière en 1864. Cet ouvrage place la Suisse au premier rang dans la cartographie moderne. C'est donc au général Dufour et à ses collaborateurs dévoués que l'on doit ce qui constitue la cartographie rationnelle : mesure de base, mise au point, triangulations, levés à grande échelle, etc., tâche immense et très difficile.

Un ouvrage sur la publication de cette carte, sortant de presse et publié par le bureau topographique fédéral avec le concours de M. le professeur Graf, à Berne, se trouve déjà en librairie, en édition allemande.

L'édition française, traduite par M. Coulin, ingénieur, suivra avant peu, ce qui nous dispense de nous étendre davantage sur cet intéressant sujet.

Après la carte Dufour, citons la *Carte générale* en quatre feuilles à l'échelle de 1/250 000, également très remarquable, qui a aussi été commencée par le général Dufour.

Il convient, en outre, de citer la carte des levés originaux à l'échelle de 1/25 000 pour la plaine et le Jura, et de 1/50 000 pour les Alpes, connue sous le nom d'Atlas Siegfried, son vénéré promoteur. La publication de cet atlas, fort de 581 feuilles, a été commencée en 1868 et ne sera achevée que vers 1898. Cette œuvre, vivement admirée en Europe, y a fait école, et nombreux sont ceux qui ont cherché à la reproduire. Elle est publiée en trois couleurs avec le relief exprimé par des courbes de niveau sans dessin artistique.

Actuellement, nous en sommes aux cartes en relief donnant le figuré du terrain par des ombres et couleurs. C'est dans cette direction que la cartographie officielle et l'industrie privée rivalisent de zèle.

Les panoramas et reliefs sont en particulier l'objet d'études nouvelles et fort intéressantes. Citons, en terminant, les reliefs au 1/100 000 de notre cartographe distingué, M. Charles Perron, qui semble conduire cette spécialité sur un terrain pratique.

A la suite de cet exposé, l'éminent conférencier donne des indications spéciales sur ce qu'il y a à voir sur ce sujet aux groupes 31 (art militaire), 2) (topographie) et 43 (Club alpin). Il cite également le groupe 33 (génie civil).

M. le colonel Lochmann ajoute qu'il y a un certain nombre d'années on avait cherché à faire croire qu'il existait un antagonisme entre la cartographie officielle et la cartographie privée. Cet antagonisme n'a jamais existé; le bureau topographique fédéral n'a eu de tout temps qu'un seul but, celui de travailler au bien général en s'efforçant de mettre à la disposition du public, par des progrès lents, peut-être, mais sûrs, des travaux à la hauteur des exigences modernes. En aucun cas, le bureau topographique fédéral n'a exécuté tel ou tel travail particulier. L'exécution de la carte destinée aux écoles lui a été confiée par les autorités compétentes à la suite de rapports de commissions spéciales, et la discipline commandait au bureau topographique d'obéir aux ordres qui lui étaient donnés.

M. Lochmann dit que la topographie de l'avenir consistera à compléter autant que possible les beaux travaux de Dufour et de Siegfried. Elle cherchera à perfectionner toujours davantage les procédés de relief et de

perspective qui sont actuellement l'objet de travaux incessants. La carte Dufour sera rééditée probablement en trois couleurs : bleu pour les eaux, brun pour les hâchurés et noir pour les routes.

S'adressant aux délégués français, le colonel Lochmann les a priés d'user de leur influence pour obtenir l'établissement d'une carte au 1/25 000 du territoire français, carte qui rendrait de précieux services, les pays voisins de la France ayant pour la plupart adopté cette échelle.

Après cette intéressante communication, qui a été vivement applaudie, dit le *Journal de Genève* du 26 mai, les membres du congrès se sont rendus aux groupes 31 (art militaire) et 20 (géodésie et cartographie), où M. Lochmann leur a donné encore des explications. On a surtout admiré les cartes Dufour et Siegfried et le fragment du relief de la Suisse de M. Charles Perron. Cette visite s'est terminée vers 6 heures et demie, et un banquet a eu lieu à 7 heures au restaurant de l'Industrie.

ACTES OFFICIELS

Le Conseil fédéral, en date du 18 mai, a nommé instructeur d'arrondissement de la I^{re} division M. le lieutenant-colonel Alfred Audéoud, de l'état-major général.

Il l'a promu en même temps au grade de colonel d'infanterie.

Neuchâtel. — Le Conseil d'Etat a nommé le major Eugène Bonhôte, commandant du bataillon 19 élite; le major Ulysse Matthey-Gentil, commandant du bataillon 18 élite, et le major Jules-Henri Perret-Michelin, commandant du bataillon 20 landwehr.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a promu au grade de major d'infanterie M. le capitaine Eugène Mœcklin, à Zurich, pour prendre le commandement du bataillon 7 de landwehr.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Par circulaire du 10 mai, le comité central de la Société fédérale de sous-officiers, actuellement à Zurich, avise les sections qu'en vertu du § 2 du règlement sur le concours des travaux écrits, elles ont le droit de faire des propositions au sujet des questions à mettre à l'étude; en conséquence, il les invite à lui faire parvenir, jusqu'à fin juin au plus tard, les desiderata à ce sujet.
